

Le risque allergique lié aux pollens et la prévalence individuelle en augmentation

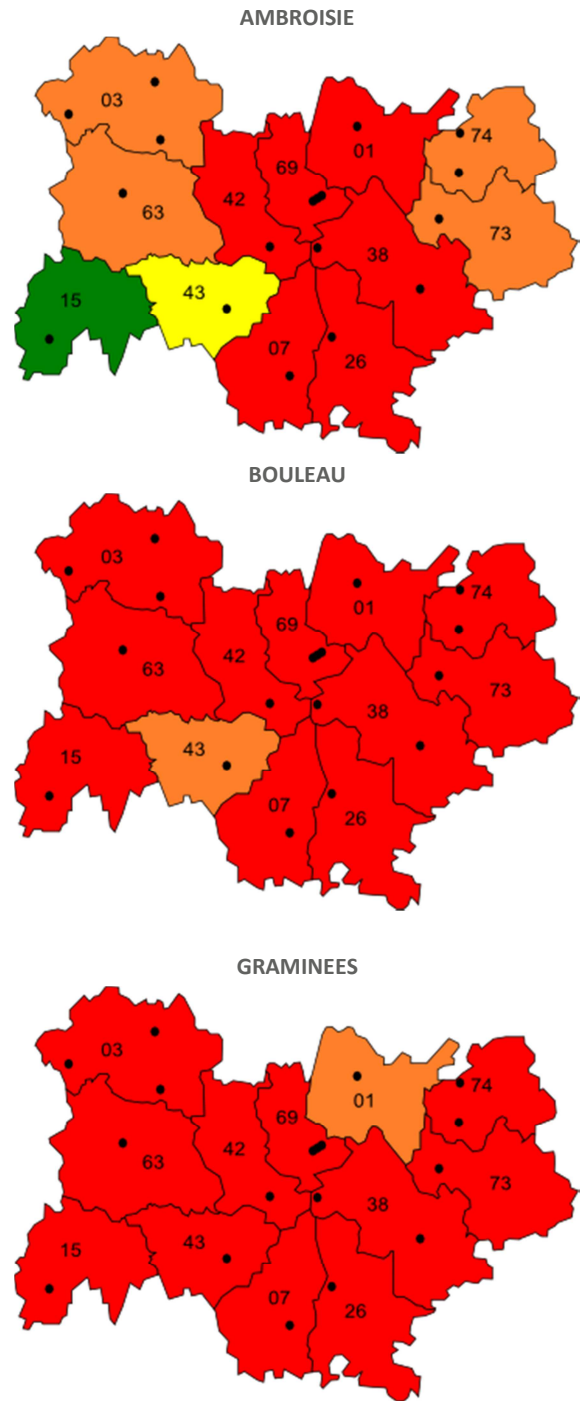
Les pollens sont des substances biologiques, naturellement émises par les plantes mâles et dont le rôle est d'assurer leur reproduction. Chez les plantes anémophiles, la dissémination est assurée par le vent, ce qui se traduit par une émission de grains de pollens plus abondante que chez les plantes entomophiles dont la dispersion du pollen est confiée aux insectes.

La région Auvergne-Rhône-Alpes, caractérisée par ses reliefs et climats variés, accueille une grande variété de plantes, dont certaines sont à l'origine de pollens allergisants. Le caractère allergisant est une propriété intrinsèque à chaque taxon, qui dépend à la fois de sa composition chimique et de sa capacité à pénétrer entre autres, les muqueuses respiratoires et oculaires et de sa capacité à réagir avec des contaminants environnementaux. Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), chargé de surveiller les pollens sur l'ensemble du pays, estime qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, les pollens d'ambroisie, de bouleau et de graminées sont ceux qui présentent le risque allergique le plus fort.

Chaque année en France, **20%** des enfants et **30%** des adultes souffrent d'allergies au pollen. L'apparition de symptômes (rhinites, conjonctivites, fatigue, asthme, ...) chez les personnes allergiques dépend de leur exposition. Cette dernière est fonction de différents paramètres comme la répartition de la plante sur le territoire, la phénologie (période de la saison pollinique) de la plante, mais aussi les conditions météorologiques, qui déterminent la dispersion des pollens. Le RNSA produit un indicateur, « le Risque Allergique d'Exposition aux Pollens (RAEP) », reposant sur les mesures de niveaux de pollens mesurés dans l'air et pondéré par les déterminants décrits précédemment. Il varie entre 0 (pas de risque allergique) et 5 (toutes les personnes allergiques ont des symptômes).

Les cartes ci-contre présentent le RAEP maximum des trois taxons identifiés par le RNSA comme présentant le risque le plus fort sur la région (ambroisie, bouleau, graminées). Le RAEP maximum est ici évalué pour les trois années de 2017 à 2019 afin de lisser les variations météorologiques annuelles. Chaque département est qualifié à partir d'un capteur positionné dans une ville jugée représentative du département par le RNSA.

RISQUE ALLERGIQUE D'EXPOSITION AUX POLLENS (RAEP)
MAXIMUM 2017-2019



Source: RNSA

- Risque nul
- Risque très faible
- Risque faible
- Risque moyen
- Risque élevé
- Risque très élevé
- Stations de mesure

Les histogrammes, ci-contre, présentent pour les années 2017 à 2019 et par département le nombre de jours à RAEP significatif (RAEP ≥ 3) des trois taxons identifiés par le RNSA comme présentant le risque le plus fort sur la région (ambroisie, bouleau, graminées).

En 2019 :

- le risque lié à l'ambroisie est le plus important sur l'ensemble de la vallée du Rhône (Ardèche, Drôme, Isère et Rhône) et sur l'Ain.
- le risque lié au bouleau est relativement homogène sur l'ensemble de la région. Les départements du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Savoie présentent les plus importants nombres de jours d'exposition.
- le risque lié aux graminées est relativement homogène sur l'ensemble de la région. Les départements du Cantal, du Puy-de-Dôme et l'Allier présentent les plus importants nombres de jours d'exposition.

Focus sur l'ambroisie

Le pollen de l'ambroisie est très allergisant et responsable de diverses pathologies, notamment de l'appareil respiratoire. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que des symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre avec écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels trachéite ou toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. La fréquence de l'allergie à l'ambroisie est importante : selon la zone, 6 à 12% de la population exposée y est allergique.

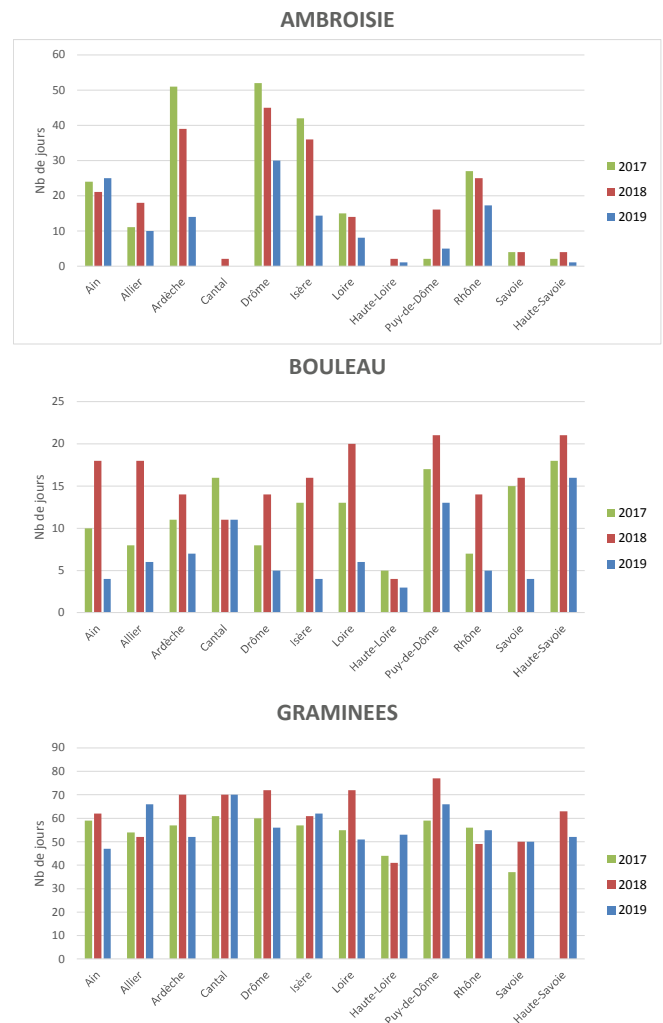
La région Auvergne-Rhône-Alpes est aujourd'hui la plus touchée par la prolifération de l'ambroisie et le risque allergique associé.

En 2014, l'Observatoire Régional de Santé Rhône-Alpes estimait que la prévalence individuelle de cette allergie augmentait et atteignait 13 %, contre 9 % en 2004. Elle pouvait même atteindre 21 % dans les zones géographiques les plus exposées.

L'implantation de l'ambroisie, cartographiée par l'Observatoire de l'ambroisie ci-contre, permet de localiser plus finement les territoires particulièrement touchés par la problématique.

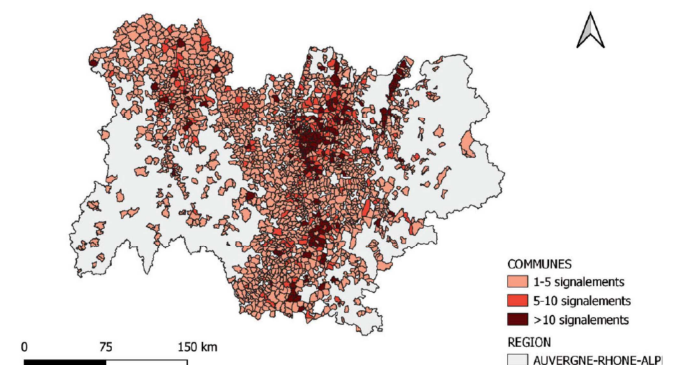
La comparaison de cette carte avec la carte régionale « estimation spécialisée du RAEP à l'ambroisie ≥3 en 2016 » (page 50) reste cependant à nuancer. Cette dernière est basée sur un cadastre d'émission des pollens (incluant une approche de la répartition de la plante fonction des signalements laquelle est pondérée en fonction du caractère validé ou non du signalement et de la quantité d'ambroisie estimée) auquel sont superposés des modèles d'émission de pollens (phénologie) et de dispersion (fonction du relief et des conditions atmosphériques). Cette modélisation est calée sur les mesures réelles de pollens réparties sur le territoire régional.

NOMBRE DE JOURS A RAEP SIGNIFICATIF
2017-2019



Source: RNSA

ETAT DES CONNAISSANCES SUR LA REPARTITION DE
L'AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE (*Ambrosia artemisiifolia* L.)
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES ENTRE 2000 ET 2018



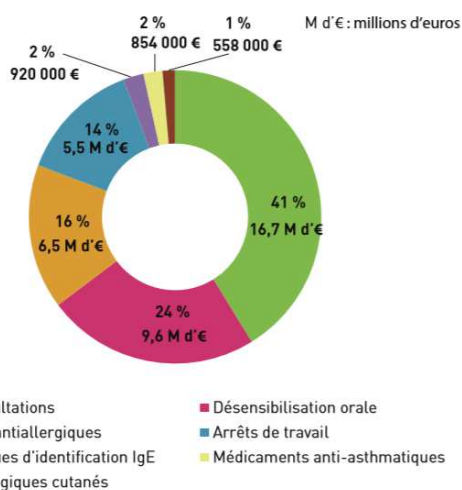
Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - janvier 2020
Source des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté (données validées pour 2016, 2017, 2018), réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau des FREDON, réseau des CPIE.

En 2017, une étude menée par l'Observatoire Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et portant sur l'impact sanitaire de l'allergie à l'ambroisie a montré que plus de 10% de la population sur la région a consommé des soins en lien avec l'allergie à l'ambroisie, soit 659 500 personnes. Cette consommation est disparate en fonction des départements avec une consommation de soins plus importante dans la Drôme et le Rhône, et la plus basse dans les départements de Savoie, Haute-Loire et Haute-Savoie.

Le coût global de la consommation de soins relative à l'allergie à l'ambroisie est estimé à plus de 40,6 millions d'euros en 2017. Ce coût est principalement dû aux actes de consultations qui représentent plus de 40% de la dépense totale. Un quart des dépenses sont expliquées par la désensibilisation orale. Les dépenses des médicaments antiallergiques et les coûts des arrêts de travail représentent respectivement 16 % et 14% de la dépense totale. Les tests biologiques d'identification d'IgE, les médicaments antiasthmatiques et les tests allergologiques cutanés représentent 5% des coûts.

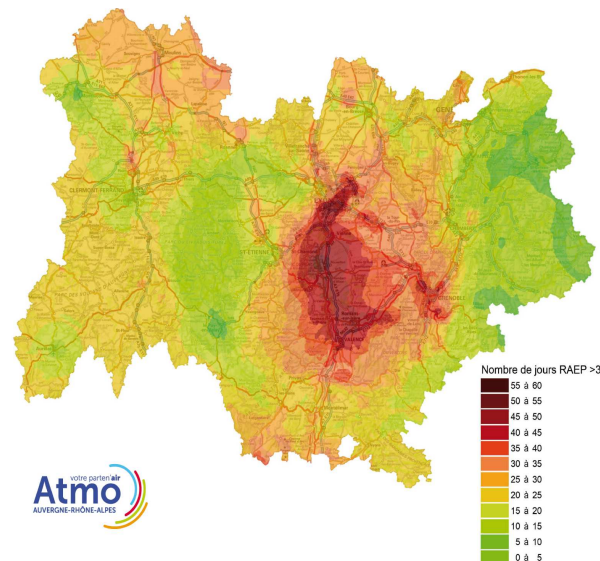
Une précaution est cependant à prendre dans l'analyse de ces résultats. Cette étude est basée sur l'analyse des bases de données de l'Assurance maladie et non à l'échelle individuelle, elle permet donc une estimation des coûts directs liés à la consommation de soins et aux arrêts de travail pour allergie à l'ambroisie plutôt qu'une mesure exacte de ceux-ci.

REPARTITION DU COÛT TOTAL ESTIME DE L'ALLERGIE A L'AMBROISIE PAR TYPE DE COUT EN AUVERGNE-RHES EN 2017



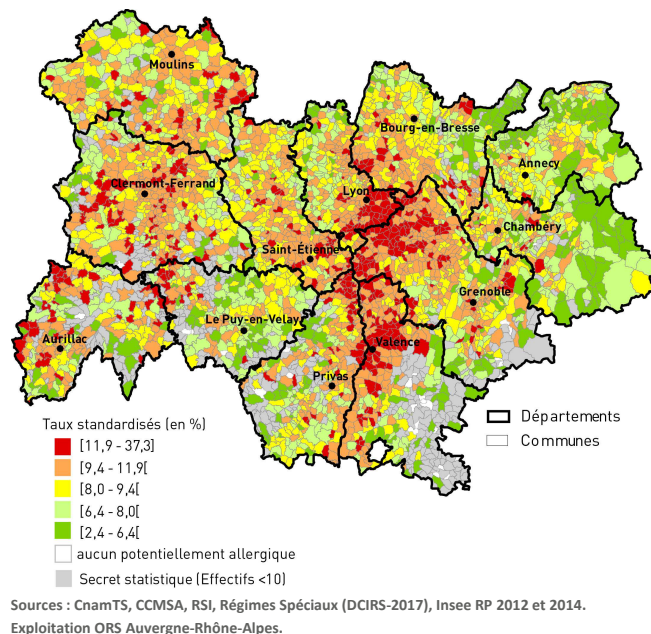
Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Régimes Spéciaux (DCIRS-2017).
Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

ESTIMATION SPATIALISEE DU RAEP A L'AMBROISIE >3 EN AUVERGNE-RHONE-ALPES EN 2016



Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.
Évaluation de l'exposition aux pollens d'ambroisie. Année 2016.

TAUX STANDARDISES DE PERSONNES AYANT CONSOMME DES SOINS REMBOURSES EN LIEN AVEC L'ALLERGIE A L'AMBROISIE PAR COMMUNE EN 2017



Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Régimes Spéciaux (DCIRS-2017), Insee RP 2012 et 2014.
Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

L'allergie à l'ambroisie représente un problème majeur de santé publique et notamment en région Auvergne-Rhône-Alpes où elle est prédominante. En 2014, Air Rhône-Alpes, l'ARS, le RNSA, Valence Romans sud Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes ont lancé la plateforme participative Signalement- Ambroisie (sur la base d'une application mobile initiée par Valence Agglo en 2013). Depuis 2016, cette plateforme a évolué d'une part en s'étendant à l'ensemble du territoire national, mais également en renforçant les fonctionnalités de l'outil de coopération mis à disposition de la population et des référents.